

# MON QUARTIER A UN INCROYABLE TALENT

« Mon Quartier a un Incroyable Talent » met en lumière les talents cachés de tous âges et célèbre la diversité des quartiers. C'est une opportunité unique pour les artistes de se révéler, dynamisant ainsi la vie locale et renforçant les liens entre habitants.

## Objectif :

- Permettre aux citoyens de participer aux actions et de prendre leur place au sein de la société.
- Dévoiler des talents cachés qui ne sont pas souvent mis en avant, valoriser la jeunesse par la même occasion.
- Faire de Neufchâteau une ville encore plus attractive.
- Faire participer tous les quartiers.
- Donner de la confiance aux participants et les motiver à s'ouvrir aux autres.

Venez participer à cette première édition qui élira les 3 grands gagnants des différents quartiers de Neufchâteau !

## REGLEMENT DU CONCOURS :

### 1. Déroulement du concours

A partir du mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025 à 20h30, aura lieu la première édition du concours « Mon Quartier a un Incroyable Talent ». Il s'agit pour chaque participant (ou groupe) de présenter une prestation de 5 minutes maximum. Tous les arts peuvent être présentés (théâtre, chant, danse, etc.).

Les 2 premiers lauréats de chaque quartier seront qualifiés pour **la Grande Finale qui se déroulera au Parc des Confluences le mardi 29 juillet 2025.**

### Dates :

#### Tous les mardis de juillet 2025 mardi à 20h30 :

- Quartier de la Maladière : mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025.
- Rollainville : mardi 8 juillet 2025.
- Quartier de Rouceux : mardi 15 juillet 2025.
- Quartier de l'Etendard : mardi 22 juillet 2025.
- Habitants du centre-ville : en 1<sup>ère</sup> partie de la Grande Finale le mardi 29 juillet 2025.

### 2. Organisateur

Le présent concours est organisé par la **municipalité de la commune de Neufchâteau** domiciliée 28 rue Saint-Jean, 883000 Neufchâteau, désignée ci-après « l'Organisateur ».

### **3. Prix**

- Le 1<sup>er</sup> lauréat remportera un bon d'achat d'une valeur de 200€
- Le 2<sup>ème</sup> lauréat remportera un bon d'achat d'une valeur de 150€
- Le 3<sup>ème</sup> lauréat remportera un bon d'achat d'une valeur de 100€

### **4. Conditions de participation**

La participation au présent concours est ouverte à tous les habitants des quartiers de Neufchâteau cités. Seuls les intermittents du spectacle et les personnes déclarées artistes professionnels au regard du fisc ne sont pas autorisés à concourir.

### **5. Frais de participation**

Le présent concours est gratuit.

### **6. Modalités de participation**

La participation au concours est ouverte à compter **du 09/04/2025 jusqu'au 16/05/2025** dans la limite des places disponibles. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription. Chaque personne ou groupe artistique ne peut participer qu'une seule fois. Pour les mineurs, une autorisation manuscrite d'un des représentants légaux sera demandée.

### **7. Modalités de la publication des résultats**

Les 2 premiers lauréats de chaque quartier ainsi que les gagnants de la grande finale seront sélectionnés par un jury désigné par l'organisateur.

### **8. Modalités de la publication des résultats**

Les résultats seront communiqués à l'issue de la prestation et après délibération du jury.

### **9. Données personnelles**

Des données à caractères personnels concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce concours. Ces données permettent d'établir leur identité, de les prévenir en cas de gain et de leur remettre. Les participants conservent un droit d'accès à leurs données personnelles pour suppression ou modification.

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*